

**Résumé du projet RESPONSE (projet européen de la DG Justice)
GRANT AGREEMENT: JUST/2015/RDAP/AG/MULT/9746
« Une action multi-partenaires contre les violences basées sur le genre
dans les maternités”
(psytel/mn/170403)**

1> L'objectif du projet :

- Le projet « Multi-agency response for reporting of GBV in maternal health services» a pour but de mieux sensibiliser les sages-femmes et les personnels de soins dans les maternités à la détection et l'accompagnement des violences de genre (VG ou GBV - gender based violences) chez les femmes enceintes dans les 5 pays partenaires du projet (AT, DE, ES, FR, RO).
- Ce projet a été sélectionné parmi 155 projets déposés et 9 sélectionnés.
- Durée du projet sur 24 mois : 01/01/2017- 31/12/2018.

2> Les activités du projet :

Le projet est divisé en 4 étapes (Workstreams) :

WS1 : Etat des lieux

- Etablir un diagnostic national dans les pays partenaires concernant les mesures existantes (lois, formations, structures, services spécialisés, comportements réels, etc.).
- Déterminer les points forts et points faibles en menant des interviews et en collectant des informations.
- S'assurer le concours de 2 maternités, une pilote et l'autre témoin, assez comparables en termes de personnel et de volume d'activité (description, données chiffrées).

WS2 : Renforcement de la sensibilisation

- Créer un manuel européen de sensibilisation et de formation pour les sages-femmes en maternités et/ou les sages-femmes en formation (le « training manual »).
- Mener en T0 une petite enquête dans les 2 maternités pour relever par mois, dans les 6 derniers mois, le nombre et les procédures de prises en charge, si elles existent, des femmes victimes de VG (combien orientées, combien rencontrées par une psy sur place, combien ne sont pas suivies, etc.).
- Mener 3 séances de training avec des sages-femmes, des infirmier-es, des médecins pour une meilleure détection et un meilleur accompagnement : septembre 2017.
- Evaluer cette formation.
- Organiser des réunions de suivi avec chaque équipe pour discuter des leçons apprises.
- Mener une petite enquête en T1 (juste après le training) pour mesurer l'effet du training et relever les chiffres dans la maternité témoin.
- Mener une petite enquête en T2 (6 mois après le training) pour mesurer l'effet du training à plus long terme et relever les chiffres dans la maternité témoin.

WS3 : Activités de plaidoyer

- Voir s'il est envisageable de créer un groupe « référent violence » (1 médical + 1 social) (le « victim protection group »).

- Mener 4 réunions de plaidoyer.
- Proposer un petit module de formation dans une école de SF ou d'infirmière.
- Élaborer un document de travail intitulé «Coopération multi-organismes pour renforcer la détection et l'accompagnement des victimes de VG dans les services de santé maternelle.

WS4 : Dissémination

- un site internet
- un rapport « Etat des lieux »
- un manuel de sensibilisation
- les résultats des séminaires
- un module de formation pour les écoles
- un document de travail sur l'aspect coopératif mis en place
- un rapport de synthèse
- liste des personnes ressources pour disséminer
- articles, communications, etc.

3> Les partenaires du projet :

Le porteur de projet est le Pr Diana Rus - **Ecole de santé publique de Cluj (RO)**.

Les autres partenaires du projet dans les 5 États membres de l'UE sont :

- **AT** : **AÖF**, Association of Austrian Women's Shelters Network (ONG) + une maternité pilote de Vienne + une maternité témoin
- **DE** : **Gesine**, Women help network health (ONG) + une maternité pilote + une maternité témoin
- **ES** : **CIMTM**, Comision para la investigacion de malos tratos a mujeres (ONG) + une maternité pilote de Madrid + une maternité témoin
- **FR** : **Psytel**, coopérative d'expert-e-s à but non lucratif + une maternité pilote + une maternité témoin
- **RO** : **Obstetrics and Gynaecology Clinic**, Cluj County Emergency hospital (maternité) + une maternité témoin
- **UK** : Université de Bristol (experts en méthodologie)

- Psytel a une solide expérience de ce type de projet, Psytel ayant été porteur de 7 projets DAPHNE au cours des années précédentes : module d'enquête européenne sur les violences au sein du couple, coût des violences conjugales en Europe, estimation du nombre de décès liés aux violences conjugales en Europe, etc.

- Il y a bien entendu un budget prévu pour rémunérer le personnel de la maternité française travaillant sur ce projet : les sages-femmes + le/la coordinateur/trice du projet dans la maternité.

- Concernant la maternité pilote, les participations attendues aux différentes activités du projet sont indiquées par un soulignement en italique.

- Réunions des partenaires : début (mars 2017), intermédiaire (mars 2018).